**L’atténuation des problèmes climatiques (et environnementaux en général) passe (entre autres) par une incontournable réduction des inégalités de revenus et de patrimoines. Ce qui nécessitera un nouveau pacte social, écologique et démocratique.**

**Dernier rapport du GIEC – Avril 2022 :**
« Les inégalités dans la distribution des émissions [des gaz à effets de serre] et dans la répartition des contraintes liées aux politiques de lutte contre le changement climatique affectent la cohésion sociale » et « nuisent à l’acceptabilité des politiques environnementales ».

« S’attaquer aux inégalités et aux nombreuses formes de consommation ostentatoire – la consommation de biens et de services qui témoignent publiquement du prestige social – et se concentrer sur le bien-être favorise les efforts d’atténuation du changement climatique. »

**Dominique Méda, Sociologue – Le Monde – 03-09-22 :**
« Maintenant qu’il est clair que la surconsommation des uns détruit la base de vie des autres, la lutte en faveur de la réduction des inégalités de revenus et de patrimoine apparaît comme une des principales politiques écologiques. »

**Jean-Pascal Labille – Secr. Gén. de l’Union nationale des Mutualités socialistes – Septembre 2022 :**

« Nous avons besoin d’un Etat social, écologique et démocratique qui protège les plus fragiles, qui défende la classe moyenne et qui rompe avec le dogme du capitalisme aveugle.

Penser que comme toutes les crises, celle-ci passera, est un leurre. Nous ne reviendrons pas au monde d’avant. Ce monde doit changer de base » (200e congrès du Parti Socialiste, 25/09/22).

«  [Il s’agit de] faire converger les luttes en vue d’un nouveau pacte social, écologique et démocratique (au 43ème Congrès de la Mutualité Française, 7-9/09/22).

**Cédric Chevalier, Terre en vue. Plaidoyer pour un « Pacte social-écologique »**

**(Ed. Luc Pire, 2021. Préface d’Esmeralda de Belgique) :**« Le changement historique est presque toujours l’initiative d’une minorité agissante, souvent privilégiée, qui parvient à obtenir si pas la participation, au moins l’assentiment de la majorité, en faisant basculer une partie du centre du spectre politique, souvent en s’associant aux luttes des classes les plus vulnérables. »

****

*Manifestation à Namur – 17/10/2022*

**Madame von der Leyen, soyez Roosevelt !**

Comment éviter que l’Europe ne sombre dans une récession dramatique ? Inspirons-nous de ce qu’à fait F.D. Roosevelt en arrivant au pouvoir en 1933.

Par Paul Magnette, Jean-Luc Crucke, Olivier de Schutter, Pierre Larrouturou, Margarida Marques, Maria Joao Rodrigues et Erik Bergkvist.

IN : [https://www.lesoir.be/302688/article/**2020-05-25**/madame-von-der-leyen-soyez-roosevelt](https://www.lesoir.be/302688/article/2020-05-25/madame-von-der-leyen-soyez-roosevelt)

« Il y a quarante ans, le taux moyen de l’impôt sur les bénéfices était de 45 % en Europe. A cause du dumping fiscal intra-européen, il est tombé aujourd’hui à 20 % alors que, de Roosevelt à Trump, l’impôt sur les sociétés restait supérieur ou égale à 38 % aux USA… »

« Taxe Tobin-2011, Impôt européen sur les bénéfices et Impôt sur les milliardaires… A elles seules, ces 3 ressources nouvelles permettraient de tripler le budget de l’Union européenne. Mais rien n’empêche d’avancer aussi sur la création d’autres ressources (Taxe Digital, Taxe Carbone au frontières, Taxe Plastique…). Elles auront des rendements nettement plus faibles mais seront évidemment utiles si l’on veut que l’Union rembourse d’ici 15 ou 20 ans les dettes qu’elle va contracter à court terme. »

« Financé par ces 3 ressources nouvelles, un vrai Pacte Climat et Emploi pourrait créer 5 millions de nouveaux emplois et donner chaque année plusieurs centaines d'euros de pouvoir d'achat supplémentaire à l’ensemble des citoyens, en réduisant les factures de chauffage et de transport. »

**Le New Deal de F.D. Roosevelt**

Thomas Piketty,

IN : [https://www.liberation.fr/france/**2009/03/17**/roosevelt-n-epargnait-pas-les-riches\_546501/](https://www.liberation.fr/france/2009/03/17/roosevelt-n-epargnait-pas-les-riches_546501/)

« La taxation confiscatoire des revenus exorbitants est non seulement possible économiquement, mais souhaitable. En 1932, quand Roosevelt arrive au pouvoir, le taux de l’impôt fédéral sur le revenu applicable aux plus riches était de 25 % aux Etats-Unis. Le nouveau président décide de le porter immédiatement à 63 %, puis 79 % en 1936, 91 % en 1941, niveau qui s’appliqua jusqu’en 1964, avant d’être réduit à 77 %, puis 70 % en 1970. Pendant près de cinquante ans, des années 30 jusqu’en 1980, jamais le taux supérieur ne descendit au-dessous de 70 %, et il fut en moyenne de plus de 80 %.

**Rapacité.** Cela n'a pas tué le capitalisme et n'a pas empêché l'économie américaine de fonctionner. Pour une raison simple : ces taux ne s'appliquaient qu'à des revenus très, très élevés. En 1941, Roosevelt fixe le seuil du taux de 91 % à 200 000 dollars de l'époque, soit 1 million de dollars d'aujourd'hui (770 000 euros). Or à ces niveaux de revenus, ce ne sont pas les compétences ou le dynamisme que l'on rémunère : ce sont la rapacité, le court-termisme et des prises de risque excessives. Il ne s'agissait donc pas de matraquer n'importe quel cadre supérieur ou entrepreneur sortant du lot, ce qui aurait été dévastateur économiquement. En France, comme dans la plupart des pays développés, le taux supérieur atteint 90 % pendant l'entre-deux-guerres, puis se stabilisa autour de 70 % pendant les Trente Glorieuses - ce qui n'a pas empêché des taux de croissance économique de l'ordre de 4 % à 5 % par an tout au long de cette période. »

**Les sociétés plus égalitaires sont mieux équipées pour conduire des changements transformationnels.**

Par Olivier De Shutter (20/07/2020).

IN : United Nations - Interim report of the Special rapporteur on extreme poverty and human rights. The “just transition” in the economic recovery: eradicating poverty within planetary boundaries

« Les sociétés plus égalitaires utilisent les ressources plus efficacement. L'allocation des ressources par les mécanismes du marché sert à satisfaire la demande, exprimée par le pouvoir d'achat des parties les plus riches de la population, plutôt qu'à répondre aux besoins de base des plus pauvres. En conséquence, les désirs frivoles des plus nantis, aussi insoutenables soient-ils, peuvent prendre le pas sur la satisfaction des besoins fondamentaux des moins nantis. C'est le coût environnemental de l'inégalité : à l'échelle mondiale, les 10 % d'émetteurs les plus importants contribuent à environ 45 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone, tandis que les 50 % d'émetteurs les moins importants contribuent à 13 % des émissions mondiales.

Enfin, la lutte contre les inégalités est importante car les politiques visant à réduire l'empreinte écologique ne peuvent réussir que si elles sont perçues comme légitimes par la population et si elles ne sont pas entravées par les élites qui profitent le plus des modèles de distribution existants. Les sociétés plus égalitaires sont donc mieux équipées pour conduire des changements transformationnels, à la fois parce qu'une telle obstruction est moins susceptible de se produire, grâce à la participation accrue des groupes à faibles revenus à la vie civique et politique, et parce que ces sociétés peuvent développer l'"éthique publique" nécessaire pour relever de tels défis à l'échelle de la société.

**Les États-Unis instaurent un revenu maximum… en 1942**

Le revenu maximal admissible, c’est possible !

Jean Gadrey, IN : <https://reporterre.net/Les-Etats-Unis-instaurent-un> (06/2010, 03/2015)

« Ce n’est pas un gag. Le Président des Etats-Unis vient de décider qu’il fallait fixer un plafond de revenu pour contribuer à sortir de la crise. Cela se passe en… 1942, et le Président est Franklin Roosevelt. Il s’ensuivra une période de trente-cinq ans au cours desquelles ce pays connaîtra des inégalités réduites.

En 1942, Roosevelt déclare : « Aucun citoyen américain ne doit avoir un revenu (après impôt) supérieur à 25 000 dollars par an ». C’est l’équivalent de 315 000 dollars actuels, soit 8,5 fois le revenu disponible médian par personne (37 000 dollars), lequel vaut environ trois fois les plus bas salaires à temps plein. On aurait donc, si l’on appliquait aujourd’hui la norme de Roosevelt, un éventail de revenus de l’ordre de 1 à 25, hors personnes vivant sur la base de petits boulots ou d’aide sociale. C’est un écart encore énorme, mais c’est peu au regard de l’éventail de 1 à plusieurs milliers qui a cours actuellement. »

« Cette courte histoire montre en tout cas que :

- l’idée d’un revenu maximum n’est pas une utopie ;

- elle peut apparaître non seulement comme une exigence morale, mais aussi comme l’une des voies de sortie des crises majeures.

Il y a trois grandes façons de réduire les inégalités de revenu. La première, en bas de l’échelle, consiste à défendre des salaires décents, et des minima sociaux qui fassent (au moins) sortir les gens de la pauvreté. La seconde repose sur une fiscalité très progressive. Et la troisième porte sur les « revenus primaires » avant impôt. Actuellement, elle reviendrait à s’en prendre d’abord aux revenus financiers, boursiers, dividendes et stock-options, et aux « salaires » indécents. »

**Lutter contre les niches fiscales et autres avantages obsolètes, et rééquilibrer le niveau d’imposition des entreprises et celui des particuliers. Sinon, il faudra renoncer à des politiques rendues indispensables par l’état actuel de la planète, de l’économie ou de la société.**

VIincent de Coorebyter, IN : Le Soir, 26-10-22

« Il est (…) probable qu’on n’évitera pas, à terme, de faire rentrer plus d’argent par la voie fiscale, à rebours de la tendance dominante depuis les années 80.

Diminuer l’impôt sur le revenu ou baisser les cotisations sociales afin de donner du pouvoir d’achat aux citoyens ne sera bientôt plus tenable, car cela revient à appauvrir l’Etat pour éviter des augmentations de salaires qui devraient être, normalement, le moyen de donner à chacun de quoi vivre. De même, abaisser l’impôt sur les sociétés ne permet pas de répondre au dumping fiscal international, alors que c’est censé être l’objectif d’une telle politique : dans les faits, d’autres pays suivent le mouvement et tous se privent de recettes.

Il me semble donc inévitable qu’on se préoccupe, à terme, sinon de lever de nouveaux impôts, du moins de lutter résolument (enfin !) contre la fraude fiscale, contre les niches et autres avantages obsolètes, contre les stratégies des multinationales pour délocaliser leurs contributions vers des pays complaisants. Et que l’on rééquilibre le niveau d’imposition des entreprises, qui a fortement diminué, et celui des particuliers, sur qui repose de plus en plus le financement des pouvoirs publics. Sinon, il faudra renoncer à des politiques rendues indispensables par l’état actuel de la planète, de l’économie ou de la société. C’est toujours faisable, mais au risque de très fortes tensions sociales et politiques. »